



Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

20 janvier 2016

La rencontre d'hier, entre le Président de la République et les membres du Conseil Supérieur de la Magistrature occupe les grandes lignes des quotidiens parus ce jour. La rencontre a eu pour but de passer en revue la situation au sein de la Justice malgache, et fut également l'occasion pour le CSM de présenter ses vœux au Chef de l'Etat. Dans le volet électoral, les quotidiens ont remarqué que le HVM a été la principale cible des requêtes déposées auprès de la Haute cour constitutionnelle, à l'issue des sénatoriales.

Vie des Collectivités Territoriales Décentralisées

ADOPTION DU BUDGET DE LA CUA : LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ENVISAGENT DE SAISIR LA PREFECTURE DE POLICE

Les conseillères municipales qui n'ont pas voté le budget de la Commune Urbaine d'Antananarivo, à savoir Lalatiana Ravololomanana, Lalatiana Rakotondrazafy et Véronique Rajerison, déposeront une requête auprès de la Préfecture de police demain afin de contester le projet d'emprunt de 60 milliards d'Ariary envisagé par la Commune pour financer ses projets. D'après Lalatiana Ravololomanana, la CUA ne peut imposer le poids d'une telle dette aux citoyens de la capitale. Ainsi, ces trois conseillères municipales sont en train de finaliser la rédaction des requêtes qui seront déposées à la Préfecture de police. Notons que cette dernière dispose de 30 jours après réception du dossier pour statuer sur la requête, plus précisément sur la légalité ou non de la décision prise par le conseil municipal. Bien qu'elles soient minoritaires, ces conseillères municipales ont déclaré que l'opposition se dessine au sein de la CUA. Par ailleurs, les conseillères municipales de l'opposition estiment que la politique de décentralisation n'est pas respectée par la municipalité d'Antananarivo. Pour cause, outre l'emprunt des 60 milliards d'Ariary, la commune a également décidé de réduire de 75% le budget alloué aux 6 arrondissements. « (...) Tout cela pourrait engendrer encore plus de charges aux arrondissements qui ont déjà des difficultés à assurer leurs activités », explique Lalatiana Ravololomanana. (Les Nouvelles, p. 2)

LA COMMUNE RURALE D'ALASORA ACCUEILLE PROVISOIREMENT LA DECHARGE PUBLIQUE POUR LA CAPITALE

Suite à un accord passé entre le ministère de l'Eau et la Commune rurale d'Alasora, les ordures ménagères de la capitale ont été déposées à Miadana Alasora depuis 2 jours. D'après les explications d'un responsable auprès de la Commune, 600 tonnes de déchets seront déversés quotidiennement sur ce site, en attendant que les travaux menés au dépôt d'Andralanitra soient terminés. Le conseil municipal de la commune rurale d'Alasora a d'ailleurs approuvé cette décision, continue le responsable. Le maire d'Alasora Marc Ramiarinjatovo a également donné son aval par rapport à cette décision municipale, car il s'agit également de renforcer la collaboration entre la Commune rurale d'Alasora et la Commune urbaine d'Antananarivo. Par ailleurs, cette mesure a suscité une vague de contestations auprès d'un groupe d'individus. En effet, une poignée d'individus a organisé, hier, une manifestation devant le bureau de la commune d'Alasora pour contester cette décision. Pour sa part, l'adjoint au maire de la commune d'Alasora, Jimmy Randriantsoa suspecte que cette manifestation soit une manipulation politique orchestrée par des personnes malveillantes. D'après les témoignages qu'il a reçus, les manifestants auraient été transportés à bord d'un camion et auraient été « payés pour semer le trouble ». (L'Express de Madagascar, p. 9; Midi Madagasikara, p. 3; Les Nouvelles, p. 9; Madagascar-Laza, p. 4; Tia Tanindrazana, p. 3)

- *Selon l'adjoint au chef fokontany d'Alasora, ces tas de déchets déposés par le Service autonome de Maintenance de la ville d'Antananarivo nuisent à l'image de la commune rurale d'Alasora. De plus, les habitants de la commune déplorent l'éventuelle infiltration de ces*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



ordures dans les nappes phréatiques des environs, pouvant nuire à la santé des habitants. (Les Nouvelles, p. 9)

- **Madagascar Matin** voit dans la décision de déverser temporairement les ordures de la capitale dans un site à Alasora comme les conséquences de l'inconscience des dirigeants de la CUA. « Lalao Ravalomanana agace toute la population d'Alasora ! », tonne le quotidien. (p. 3)
- D'après **L'Observateur**, la population d'Alasora n'a pas été prévenue de la décision conjointe de la commune rurale d'Alasora et du ministère de l'Eau, sur le déversement des ordures de la capitale dans ladite commune. La population craint pour sa santé, car une odeur nauséabonde s'échappe des déchets, conclut le quotidien. (p. 7)

Processus électoral

SENATORIALES : LE HVM, CIBLE DES REQUETES DEPOSEES A LA HCC

D'après la liste publiée par la Haute cour constitutionnelle, presque tous les dossiers de requête déposés à la Haute cour constitutionnelle à l'issue des élections sénatoriales concernent des candidats du parti HVM. En effet, seulement 2 requêtes sur les 21 déposées ont été formulées contre le parti TIM, le reste est constitué de plaintes contre le HVM. Presque toutes les requêtes demandent, soit l'annulation des voix des candidats du HVM, soit l'annulation des élections remportées par ledit parti ou encore leur disqualification. Dans la province de Majunga, le parti MAPAR a déposé 4 requêtes en annulation des voix du HVM, à savoir à Maevatanana, Mampikony, Soalala et Marovoay. Dans la province d'Antsiranana, le candidat Jean Omer Beriziky a déposé une requête pour faire annuler l'élection. La candidate du TIM, Olga Ramalason a également déposé 4 requêtes, entre autres à Tsiroanomandidy et dans la région Itasy, en vue de l'annulation des résultats et pour disqualification de la liste HVM conduite par Mananjara Randriambololona. Pour sa part, la province de Tuléar compte 4 requêtes déposées par les partis Ny Marina, le Monima, ainsi que par des candidats indépendants. De son côté, le parti MMM a demandé l'annulation totale des élections sénatoriales. Rappelons que sur les 21 requêtes, seulement 10 d'entre elles ont été déclarées recevables par l'institution d'Ambohidahy. Si l'article 131 du Code électoral stipule que tout contentieux électoral doit être traité 3 mois après la proclamation définitive des résultats officiels, la HCC a expliqué que sa décision sur les contentieux électoraux sera publiée au même moment que la proclamation définitive des résultats. (L'Express de Madagascar, p. 5 ; Les Nouvelles, p. 2 ; Madagascar-Laza, p. 2)

- Il est certain que le premier Sénat de la Quatrième République sera fortement dominé par le HVM, souligne **Madagascar-Laza**. En effet, selon les résultats publiés par la CENI, le HVM enregistre plus de 60% des voix dans les 6 provinces de la Grande Ile. La majorité absolue, soit 36 sièges sur 42, sera sans doute obtenue par cette formation politique. Pour leur part, les partis TIM, MAPAR et Leader Fanilo, ainsi que les indépendants se partageront les 6 sièges restants. (p. 2)
- Sur les 21 requêtes déposées auprès de la HCC, la province de Tamatave fait exception, car aucune requête n'a atterri à Ambohidahy. Cela veut-il dire que les adversaires du HVM dans cette province n'ont constaté aucune irrégularité avant et pendant les sénatoriales ?, se questionne **Midi Madagasikara**, p. 2

Relations internationales

PREPARATIFS DU SOMMET DE L'OIF : DES EXPERTS ISRAELIENS DANS NOS MURS

Une dizaine d'experts israéliens en sécurisation d'événements internationaux sont actuellement dans nos murs pour prêter main forte aux forces de l'ordre malgaches. Vendredi dernier, quatre de ces

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



experts anti-terroristes ont visité le commandement des formations spécialisées de la gendarmerie. Le but étant de former le groupe de sécurité et d'interventions spéciales, ainsi que les forces d'intervention de la gendarmerie nationale, en vue de la sécurisation du Sommet de la Francophonie en novembre 2016. D'après le Général Paza Didier Gérard, secrétaire d'Etat en charge de la gendarmerie nationale, ces experts israéliens ont été dépêchés à Madagascar grâce à la collaboration entre Madagascar et Israël. Par ailleurs, ils ont des expériences avérées en matière de sécurisation de rencontre internationale. « (...) Ils ont fait leur preuve lors du XIV^{ème} Sommet de la Francophonie en octobre 2012, dans la ville de Kinshasa, capitale du Congo », a expliqué le Général Paza Didier Gérard. (L'Express de Madagascar, p. 10 ; Les Nouvelles, p. 8)

Politique interne

29 MINISTRES SUR 30 ONT FAIT LEUR DECLARATION DE PATRIMOINE

Un an après leur nomination, 29 ministres sur les 30 composant le gouvernement se sont conformés à leurs obligations. Le ministre de l'Elevage Anthelme Ramparany s'est acquitté de son devoir lundi dernier, en déposant son dossier de déclaration de patrimoine à la Haute Cour Constitutionnelle. Ainsi, le ministre de la Communication, de l'Information et des Relations avec les institutions Andrianjato Vonison Razafindambo reste le seul à ne pas avoir accompli ces formalités. Rappelons que conformément aux dispositions légales, la déclaration de patrimoine est une obligation pour les autorités étatiques, à savoir les membres du gouvernement, les sénateurs et députés, les membres de la Haute cour constitutionnelle, ou encore les Chefs de région et les maires. (Midi Madagasikara, p. 3 ; Les Nouvelles, p. 2 ; Madagascar-Laza, p. 3)

- Pourquoi le ministre de la Communication reste le seul à ne pas avoir déposé son dossier de la déclaration de patrimoine auprès de la HCC ?, s'interroge **La Vérité**. Celui-ci même qui ne cesse de clamer haut et fort qu'il respecte la loi, qu'il prône la bonne gouvernance et l'Etat de droit sur les ondes des chaînes nationales. (p. 3)
- Si certains dirigeants étatiques ont déclaré leur patrimoine dès leur prise de fonction, d'autres ne se sentaient concernés que lorsque des affaires louches surgissent. A l'instar du ministre de l'Environnement qui s'est empressé de faire sa déclaration à la HCC, juste après que l'affaire de la tentative d'exportation illicite de bois de rose au Port de Toliara ait explosé. (Madagascar Matin, p. 4)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE REÇOIT LES MEMBRES DU CSM

Le Président de la République Hery Rajaonarimampianina a reçu, hier les membres du Conseil Supérieur de la Magistrature conduits par la ministre de la Justice Noëline Ramanantenasoa, au palais d'Etat d'Iavoloha. Cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue la situation au sein de la Justice malgache. « Persévérer dans l'amélioration du système judiciaire à Madagascar », tel a été l'intitulé du communiqué de presse de la Présidence, à l'issue de la rencontre. Les membres du CSM ont également profité de cette entrevue pour présenter leurs vœux au Chef de l'Etat, qui est également le président du CSM. A titre de rappel, le CSM est en train de formuler des propositions et recommandations afin de veiller au renforcement de l'indépendance de la Magistrature. (Midi Madagasikara, p. 2 ; Madagascar-Laza, p. 2 ; Les Nouvelles, p. 4 ; L'Observateur, p. 2)

- Selon une source de **L'Express de Madagascar**, la rencontre avec le Chef de l'Etat a été décidée, entre autres, pour clarifier la raison du dessaisissement de la juridiction de Toamasina sur l'affaire de « kidnapping d'Arnaud ». Cette affaire a donc été le déclic pour la magistrature de formuler des recommandations pour renforcer son indépendance, et pour contester ce qu'elle considère comme une ingérence de la Présidence de la République dans les procédures judiciaires. Pour sa part, le Chef de l'Etat a déclaré que le CSM ne doit plus craindre de prendre des sanctions contre les individus qui ne respectent pas les règles

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



déontologiques et la loi. (p. 3)

- *Malgré que le Syndicat des magistrats et les associations des juristes malgaches aient réclamé une nette séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire, ce principe ne s'est jamais matérialisé, opine **La Gazette de la Grande Île**. Le quotidien se lance dans des suppositions et s'interroge si le Président de la République n'a pas fait un rappel à l'ordre pour terroriser les membres du CSM concernant l'affaire de kidnapping, durant cette rencontre. (p. 3-13)*

TRAFIC DE BOIS DE ROSE : PREMIERE REACTION DU PM APRES LA DECISION DE LA CITES

En marge de la visite de la centrale électrique de Mandrozeza, le Premier ministre Jean Ravelonarivo a souligné les efforts entrepris par son gouvernement dans la lutte contre le trafic de bois de rose. C'est la première réaction officielle du gouvernement après la décision du comité permanent de la Convention sur le commerce international des espèces menacées (CITES), de maintenir l'embargo sur les bois précieux de Madagascar. Pour sa part, la CITES ne semble pas avoir reconnu les efforts entrepris par le gouvernement, reprochant aux Malgaches la poursuite des exportations illicites de bois de rose, et le faible progrès dans la lutte contre ces trafics. (L'Express de Madagascar, p. 5)

- *« Si le gouvernement n'avait rien entamé, le bois de rose aurait disparu depuis longtemps dans le pays », a affirmé Jean Ravelonarivo. Avant d'ajouter que plusieurs stocks de bois de rose ont été saisis par l'Etat dans plusieurs endroits, preuve qu'il ne reste pas les bras croisés face à la situation. (Les Nouvelles, p. 3)*
- *De l'avis de **La Gazette de la Grande Île**, la CITES lance un ultimatum au régime HVM afin de prendre des mesures concrètes dans la lutte contre le trafic de bois de rose. Le quotidien souligne le manque de progrès du pays, et principalement des dirigeants étatiques, dans la lutte contre le commerce illégal de ce bois précieux. (p. 4)*
- *Les actions entreprises par le gouvernement dans l'assainissement de la filière bois de rose se limitent au comptage des rondins saisis et au vote de la loi sur la création d'une Chaîne pénale spéciale contre le trafic illicite de ressources naturelles. Jusqu'à présent, aucun opérateur illicite dans ce secteur n'a été inquiété par les dirigeants étatiques, opine **Madagascar Matin**, p. 3.*

Economie et société

DEBALLAGE SUR LE KIDNAPPING D'ARNAUD

Après l'arrestation de Lejo dit Massaro dimanche dernier à Farafangana, un déballage a fait des vagues à Toamasina. En effet, Lejo, qui est l'un des présumés cerveaux du rapt de Annie et de Arnaud, aurait accompli une Main d'Œuvre Pénitentiaire pour le compte d'un magistrat en exercice, avant qu'il ne se soit évadé le 23 novembre 2015, soit le jour du kidnapping. Avant cette date, l'individu a été incarcéré le 27 avril 2011 pour le braquage d'une société minière, en y dérobant une somme s'élevant à 100 millions d'Ariary. Il a ensuite été autorisé à faire une MOP le 13 juin 2013, sur décision du tribunal de Toamasina. Notons que Lejo est actuellement placé en garde à vue à la brigade criminelle d'Anosy, en attendant d'être traduit devant le parquet. (L'Express de Madagascar, p. 5 ; Tia Tanindrazana, p. 3)

- *De l'avis de **Midi Madagasikara**, beaucoup de zones d'ombre planent, cependant, sur cette affaire, concernant notamment le dessaisissement de la juridiction de Toamasina, ainsi que la présence de la conseillère présidentielle à Toamasina, lors du transfert des présumés auteurs du kidnapping. (p. 25)*

LA CENTRALE D'ANTANANDRANO A TRANSFERER

Lors de la visite de l'usine de production et de traitement d'eau à Mandrozeza hier, le ministre de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



l'Energie et des Hydrocarbures Horace Gatién a expliqué que la centrale d'Antanandrano sera prochainement transférée. « Les sites d'Ambohimambola et de Behenja ont été identifiés afin de recevoir la centrale thermique d'Antanandrano. L'étude porte actuellement sur l'étude des coûts », a-t-il affirmé. Avant d'ajouter que ladite centrale sera installée loin des zones habitées d'ici un mois au plus tard, selon l'ordre du Président de la République. (L'Express de Madagascar, p. 8 ; Madagascar-Laza, p. 9)

LE GOUVERNEMENT SE VEUT RASSURANT SUR LA QUALITE DE L'EAU DE LA JIRAMA

Une délégation interministérielle, dirigée par Jean Ravelonarivo, s'est déplacée hier à Mandrozeza afin de visiter l'usine de production et de traitement d'eau de la ville d'Antananarivo. Le directeur général de la société nationale de distribution d'eau et d'électricité (JIRAMA) Nestor Razafindrariaka a admis la présence de boue accompagnant l'eau du robinet. Ceci est dû à l'érosion massive sur le versant de l'Ikopa, a-t-il expliqué. Pour sa part, le Premier ministre a avancé sans hésiter que l'eau de la Jirama est potable, car elle subit 6 à 9 analyses par jour. Celles-ci sont ensuite transmises à l'Institut Pasteur de Madagascar, poursuit le numéro Un du gouvernement. De son côté, le ministre de la Santé publique, le professeur Mamy Lalatiana Andriamanarivo, se veut plus prudent en expliquant qu'il serait préférable de décanter et de bouillir l'eau avant de la boire, mais l'eau demeure potable. Il a démenti les idées véhiculées autour de l'eau de la Jirama, en expliquant qu'aucune épidémie de diarrhée liée à la consommation d'eau de la Jirama n'a été relevée dans les hôpitaux publics. (L'Express de Madagascar, p. 9 ; Midi Madagasikara, p. 14 ; Les Nouvelles, p. 18 ; Madagascar-Laza, p. 6)

- *Les dirigeants étatiques refusent d'admettre qu'il y a un problème de production au niveau de la Jirama, opine Madagascar Matin. Malgré que les consommateurs constatent que l'eau de la Jirama est boueuse, le gouvernement persiste à affirmer que cette eau jaunâtre est potable, conclut le quotidien. (p. 2)*

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar, p. 3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

